

**Avis d'Appel d'offres National (AAON)**  
**Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification**

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a obtenu des fonds dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2022 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture et livraison sur site d'un produit phytosanitaire en lot unique.

**Lot unique: Herbicides Totaux de 1 000 000 litres.**

1- Le Produit sera fourni sur site indiqué par la Direction Nationale de la Protection des Végétaux, des Denrées Stockées (DNPV-DS), dans un délai de **trente (30) jours**.

2- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir le produit du traitement phytosanitaire en lot unique. Aucune offre par variante ne sera prise en compte considération.

**3- Les candidats peuvent soumissionner pour le seul lot.**

4- La participation à cet appel d'offres national ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sis à Conakry Commune de kaloum Tél : **622 67 27 21** Email **ktraore@magel.gov.gn** ou la Direction Nationale de Protection des Végétaux et Denrées Stockées (DNPVDS CT) du Ministère de l'Agriculture Email : **fhaidara@magel.gov.gn** Tel : **628 23 57 31** et **prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du 26/04/2023 au 31/04/2023 de 9H à 16H30 mn et le Vendredi de 9H à 12H.**

6- Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

7- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage Tél : **622 67 27 21** à compter du **10/04/2023** contre un paiement non remboursable de **Cinq million francs (5.000.000 GNF)**.

8- La méthode de paiement sera comme suit : **30%** du montant verser au compte de l'ARMP sur le **compte N° 201 1000 407**, **50%** au trésor Public au compte du **N° 41 110 71** et **20%** au compte de l'autorité contractante sur le **numéro orange money 611 41 2317**.

Une redevance de **0.60%** sera payer à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie reglementaire

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.

**9-**Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Secretariat central du Ministère de l' Agriculture et de l'Elevage adresse.

**10-**Les offres financières doivent être obligatoirement soumises en ligne sur la Plateforme de gestion des appels d'offres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à l'adresse <https://offre.magel.gov.gn>

**11-**Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant<sup>2</sup> et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse: Guinée-Conakry- Commune de Kaloum à la salle de reunin du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, *le 20 février 2023*

**12-**Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **trois cent vingt-trois million cinq cent vingt mille 323 520 000 GNF**. Cette garantie demeurer valide pendant **trente (30) jours** après l'expiration de la durée de validité de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.

La législation régissant l'appel d'offres.

Date : **06 OCT 2022**

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage



**Mamoudou Nagnalen BARRY**